



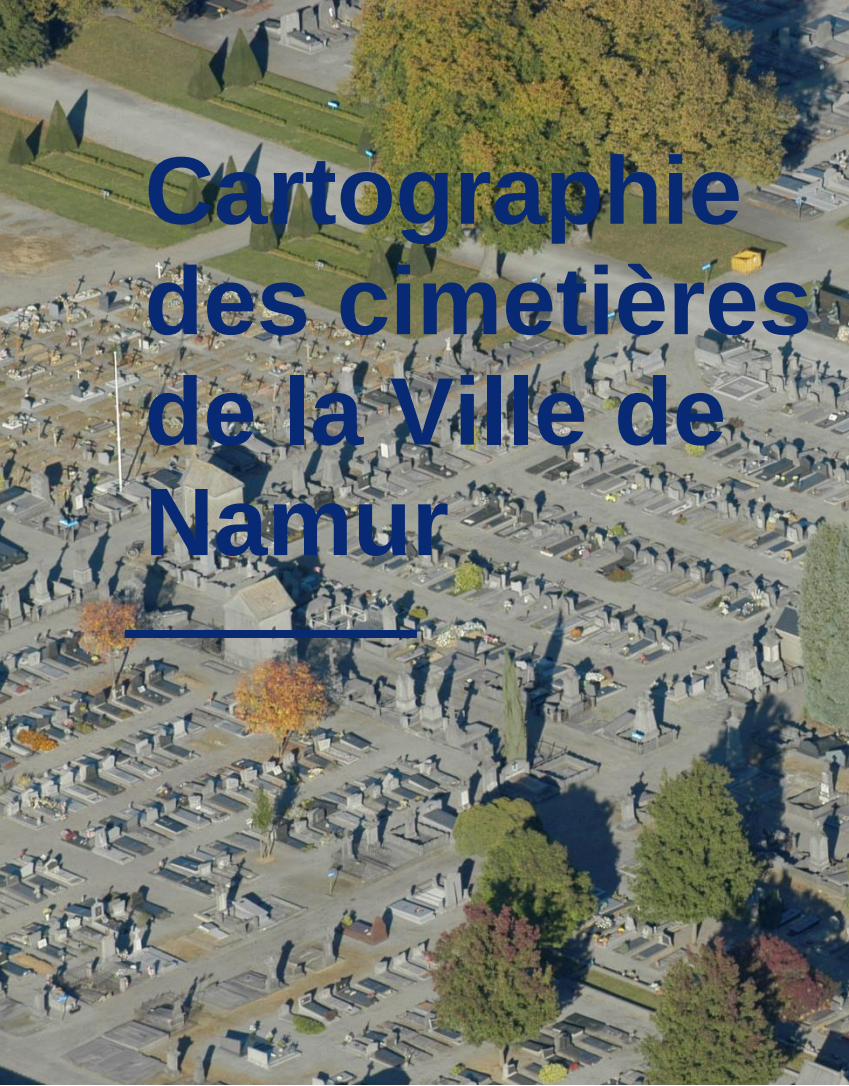
« Les cimetières de Namur 100% accessibles en ligne »

Conférence de presse

28 octobre 2020

Conférence de presse : ligne de conduite

1. **Préambule** : Charlotte DEBORSU - Échevine de la Population
Accès aux cimetières pour la Toussaint : modalités pratiques
2. **Introduction** : Charlotte DEBORSU - Échevine de la Population
Tenants et aboutissants du développement de l'outil
3. **Les cimetières** : Luc GENNART – Échevin des Voiries
Avantage de l'outil pour le service technique « Voirie »
4. **Présentation technique**
Exemples pratiques : Thomas DEGUELDRE – « Coordinateur cimetière »
Démonstration de l'utilisation de l'application : Samuel NOTTEBAERT - Chef de service « Data Office »
5. **Questions- réponses**



Cartographie des cimetières de la Ville de Namur

28 OCTOBRE 2020

Service Population-Etat civil (Décès-Sépultures)

Créé par : Thomas Degueldre, coordinateur

Origine du projet

Cadre légal : AGW du 29 octobre 2009 portant exécution du décret Funérailles et sépultures du 6 mars 2009.

Bien que son utilisation semble évidente, l'obligation légale pour les gestionnaires communaux de disposer d'un registre de leurs cimetières ne date que de 2009.

Article 1^{er}. Le registre prend la forme d'une application informatique ou d'un registre papier. S'il prend la forme d'un registre papier, le registre sera relié et chaque page numérotée.

Art. 2. ...

Si le gestionnaire public gère plusieurs cimetières, il choisit de tenir un registre par cimetière ou de gérer l'ensemble de ses cimetières dans la même application papier ou informatique.

Le registre est lié à la cartographie du cimetière.

La personne qui veut localiser la tombe d'un défunt s'adresse au service chargé de la tenue du registre.

La Ville de Namur disposait déjà, depuis la fusion des communes, d'un registre centralisé de ses 30 cimetières.

A ce jour, le lien entre le registre des cimetières et les plans de chacun de ces sites est informatisé et géré par le biais d'une application de gestion cartographique.

« L'outil cartographique des cimetières servira tant au gestionnaire communal qu'au public et aux professionnels (pompes funèbres, marbriers, fleuristes, etc.) »

Registre des cimetières

Saphir, l'application qui centralise les données de chaque sépulture.

Le registre des cimetières, géré par le service Population-Etat civil, mentionne :

➤ Pour chaque sépulture ou cellule de columbarium

- *le numéro de la parcelle, rangée, sépulture ou cellule de columbarium;*
- *l'indication de la nature concédée ou non concédée de la sépulture ou cellule de columbarium;*
- *l'identité de la ou des dépouilles mortelles et l'indication qu'un embaumement a été pratiqué;*
- *l'identité du défunt et l'indication du numéro d'ordre de la crémation inscrit sur l'urne inhumée ou placée en cellule de columbarium;*
- *la date d'inhumation de chaque cercueil et urne;*
- *la date d'exhumation de chaque cercueil et urne de la sépulture et sa nouvelle destination;*
- *la date du transfert des restes mortels et des cendres vers l'ossuaire communal;*
- *la date du transfert de la sépulture vers un nouveau cimetière et l'indication de son nouvel emplacement;*
- *la reconnaissance ou non au titre de sépulture d'importance historique locale.*

➤ Pour chaque parcelle de dispersion

- *l'identité des défunts dont les cendres ont été dispersées ainsi que la date de dispersion.*

➤ Pour chaque sépulture concédée

- *la date de début de la concession, sa durée, son terme et ses éventuels renouvellements, durée et terme;*
- *le nombre de places ouvertes pour l'inhumation de cercueil ou urne;*
- *la liste des bénéficiaires de la concession et ses modifications;*
- *la date du rassemblement dans un même cercueil des restes des dépouilles et des cendres ainsi que la transcription de l'autorisation du bourgmestre relative à cette opération;*
- *la date de l'acte annonçant le terme de la concession;*
- *le délai de reprise des signes indicatifs de sépulture.*

➤ Pour chaque sépulture non concédée ayant fait l'objet d'une décision d'enlèvement

- *la date de la décision d'enlèvement de la sépulture;*
- *la date de l'affichage de la décision d'enlèvement;*
- *le délai de reprise des signes indicatifs de sépulture.*

➤ Pour chaque sépulture ayant fait l'objet d'un défaut d'entretien :

- *la date de l'acte constatant le défaut d'entretien;*
- *la date de l'affichage de l'acte constatant le défaut d'entretien;*
- *le terme de l'affichage.*

Cartographie des cimetières

Une localisation aisée de l'emplacement de chaque sépulture, une visualisation rapide de la configuration du cimetière et de ses composantes.

La création d'un lien entre le registre des cimetières et les plans de ceux-ci permet la consultation des données via l'application de gestion cartographique.

Un outil transversal de gestion interne destinés aux services communaux :

- Service Population-Etat civil (cellule Décès/Sépultures)
- Service technique Voirie (chefs de secteurs, équipes techniques, fossoyeurs)
- Service Nature et Espaces verts
- Service Propreté publique
- Service Maintenance
- Service Bâtiments
- Etc.

Un outil moderne de consultation des cimetières destinés aux utilisateurs externes :

- Entreprises de pompes funèbres
- Marbriers, tailleurs de pierre
- Sociétés de nettoyage de sépultures
- Fleuristes
- Familles des défunts
- Citoyens
- Historiens
- Ecoles
- Etc.

« La cartographie des cimetières est mise à jour au quotidien »

Cartographie des cimetières

Des critères de recherche selon les éléments connus de l'utilisateur.

La création de divers types de requêtes permet la recherche d'une sépulture ou d'un défunt sur base différentes informations.

➤ Par la dénomination:

- Recherche possible sur base du nom d'un défunt présent dans la sépulture
- Recherche possible sur base du nom de la sépulture

➤ Par la situation:

- Recherche possible sur base de la situation de la sépulture dans le cimetière
- Recherche possible par navigation sur le plan du cimetière

Des informations limitées.

Les données disponibles via la cartographie des cimetières communaux rendue accessible au grand public sont volontairement rendues limitées.

Elles permettent de connaître, pour chaque sépulture :

- Sa situation dans le cimetière
- Sa dénomination administrative
- Sa date d'échéance
- Sa nature

Elles permettent de connaître pour chaque défunt, dans les limites des données connues :

- Son identité
- La date d'inhumation
- Le lieu de décès et la date de décès
- La date de naissance et le lieu de naissance

La cartographie des cimetières de la Ville de Namur ne se prétend pas un outil de généalogie et nécessitera encore, au fil des années, la vérification de nombreuses informations y recensées.

Les Cimetières en ligne de la Ville de Namur

À partir de ce mercredi, la Ville de Namur ouvre au public l'accès à son application « Cimetières en ligne » qui recense les informations relatives aux 35 000 sépultures des 30 cimetières namurois. Ce nouvel outil cartographique permettra de s'y orienter et de localiser nos défunts et défuntes. Ces nombreux développements autour de l'utilisation des cimetières serviront tant pour les **familles** que les **sociétés professionnelles** (pompes funèbres, fleuristes et les marbreries par exemple) ainsi que pour les personnes férues d'histoire.

Comment les familles et les professionnels peuvent accéder à cet outil ?

1. Au départ du site internet de la Ville de Namur : <https://www.namur.be>

Depuis les pages « Décès et sépultures »



Cartographie en ligne

A partir de la Toussaint 2020 ...

Application cartographique : Les Cimetières en ligne

Cette application est destinée à l'usage des citoyens et en particulier les professionnels (pompes funèbres, marbriers ou autres sociétés) qui désirent des renseignements en matière de cimetières. Elle ne dédouane toutefois pas les utilisateurs des contacts et demandes d'autorisation éventuellement nécessaires en cas funéraires ou de travaux dans les cimetières, par exemple.

Elle permet de visualiser :

- les sépultures dans un cimetière donné.
- les entrées, la configuration, les équipements du cimetière (tels que les columbariums, aires de dispersion de cendres, etc.).
- certaines informations sur les sépultures (emplacement au cimetière, dénomination, etc.).
- certaines informations sur les défunts (selon les informations en possession de l'administration communale).
- les photos aériennes des cimetières (2017)



Lien général vers l'application cartographique : "Cimetière en ligne"

Précautions d'usages

Cette application cartographique a été réalisée dans le but de permettre une consultation des données de base des cimetières communaux.

Le registre communal des cimetières comprend de plus amples informations mais n'est pas accessible par ce biais.

- Les données sont fournies exclusivement à **titre d'information**.
- Pour de multiples raisons, certaines données peuvent varier dans le temps mais sont mises à jour dès que possible. Plus particulièrement : les inhumations récentes en sépulture existante ou les nouvelles sépultures créées, qui nécessitent encodage au quotidien. Une consultation régulière du site est donc recommandée.

Pour tout renseignement complémentaire ou vérifications utiles, **il est vivement recommandé de prendre contact avec nos services :**

- **le service Population/Etat civil (Décès-Sépultures)**
pour la vérification de données relatives aux sépultures : cimetieres.deces@ville.namur.be ou 081/24.87.94 ou 081/24.87.53, 081/24.87.54, 081/24.62.96
- **le Service Technique Voirie**
pour toute question technique relative aux cimetières : voirie.technique@ville.namur.be ou 081/248.654
- **le service de la Géographie Urbaine de Namur**
pour l'utilisation de cette application : 081/246.564
- **le service Communication de Namur** qui se chargera de vous diriger vers le service adéquat : 081/246.246
- **pour toute autre information** : information@ville.namur.be

Quels sont les avantages de cet outil ?

Cette application est destinée à l'usage des citoyens et en particulier les professionnels (pompes funèbres, marbriers ou autres sociétés) qui désirent des renseignements en matière de cimetières. Elle ne dédouane toutefois pas les utilisateurs des contacts et demandes d'autorisation éventuellement nécessaires en cas funéraires ou de travaux dans les cimetières, par exemple.

Elle permet de visualiser :

- les sépultures dans un cimetière donné,
- les entrées, la configuration, les équipements du cimetière (tels que les columbariums, aires de dispersion de cendres, etc.),
- certaines informations sur les sépultures (emplacement au cimetière, dénomination, etc.),
- certaines informations sur les défunts (selon les informations en possession de l'administration communale),
- les photos aériennes des cimetières (2017)

Comment se connecter ?

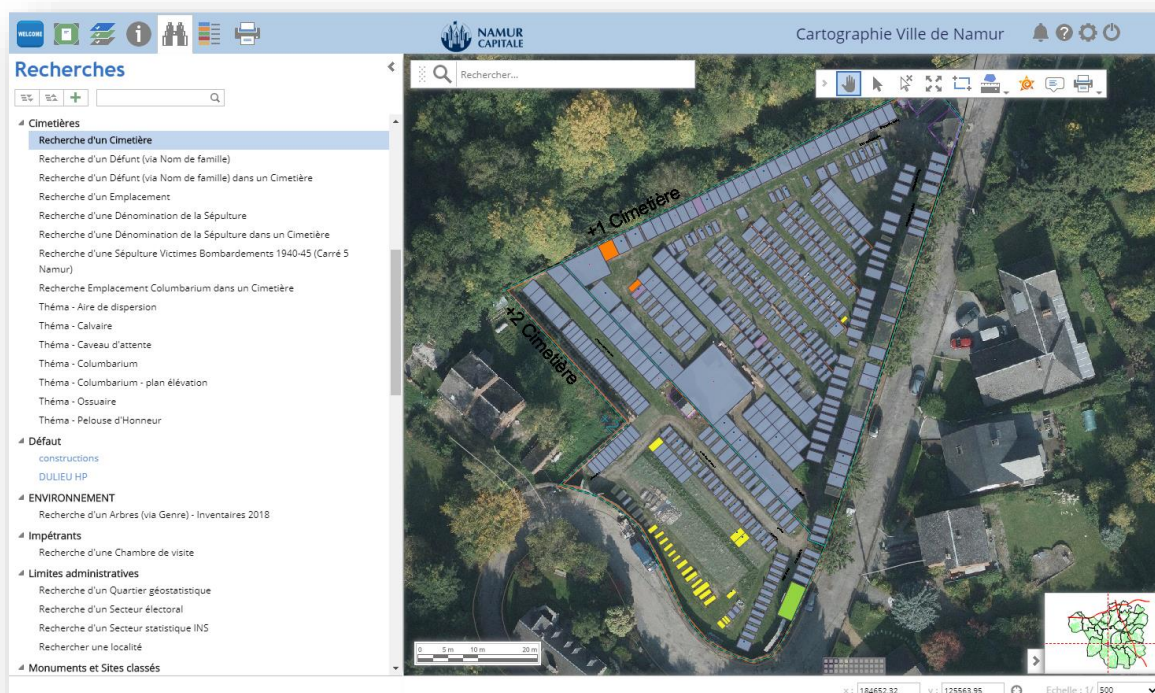
Deux liens pour deux configurations : une version PC et une version Mobile (Tablette ou smartphone)



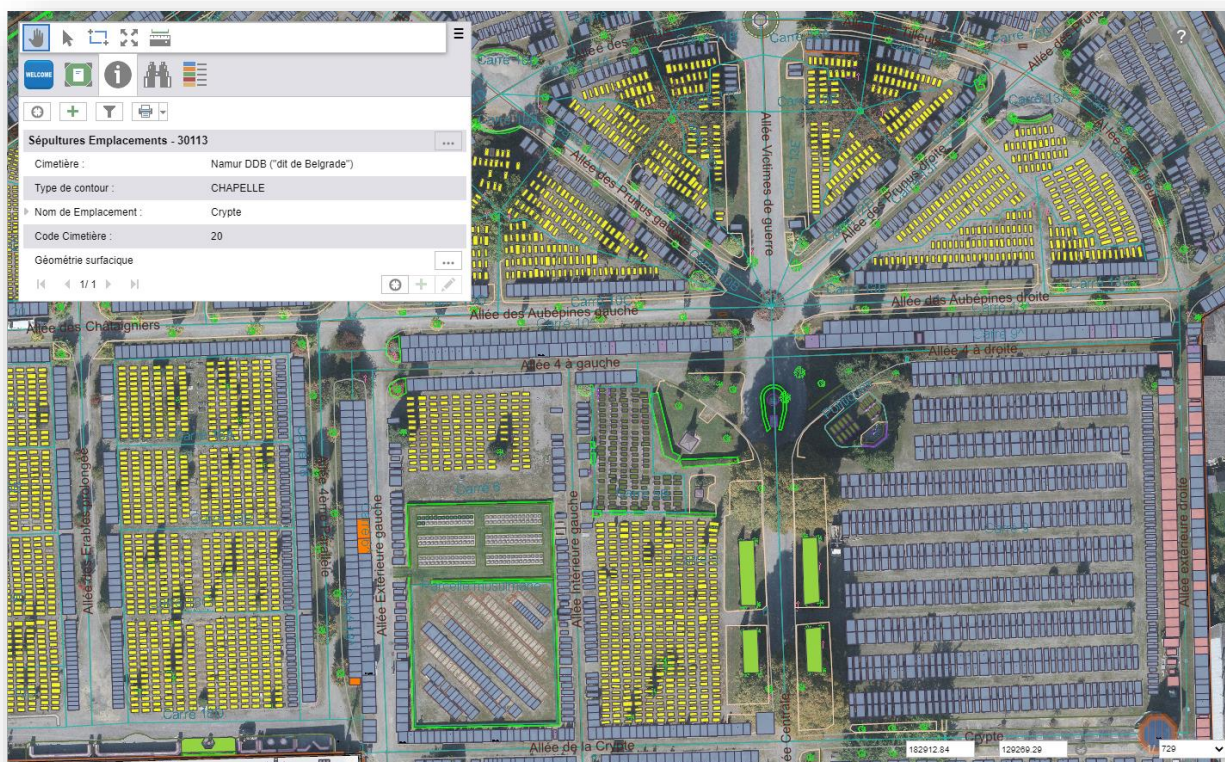
["Cimetières en ligne"](#)

["Cimetières Mobile"](#)

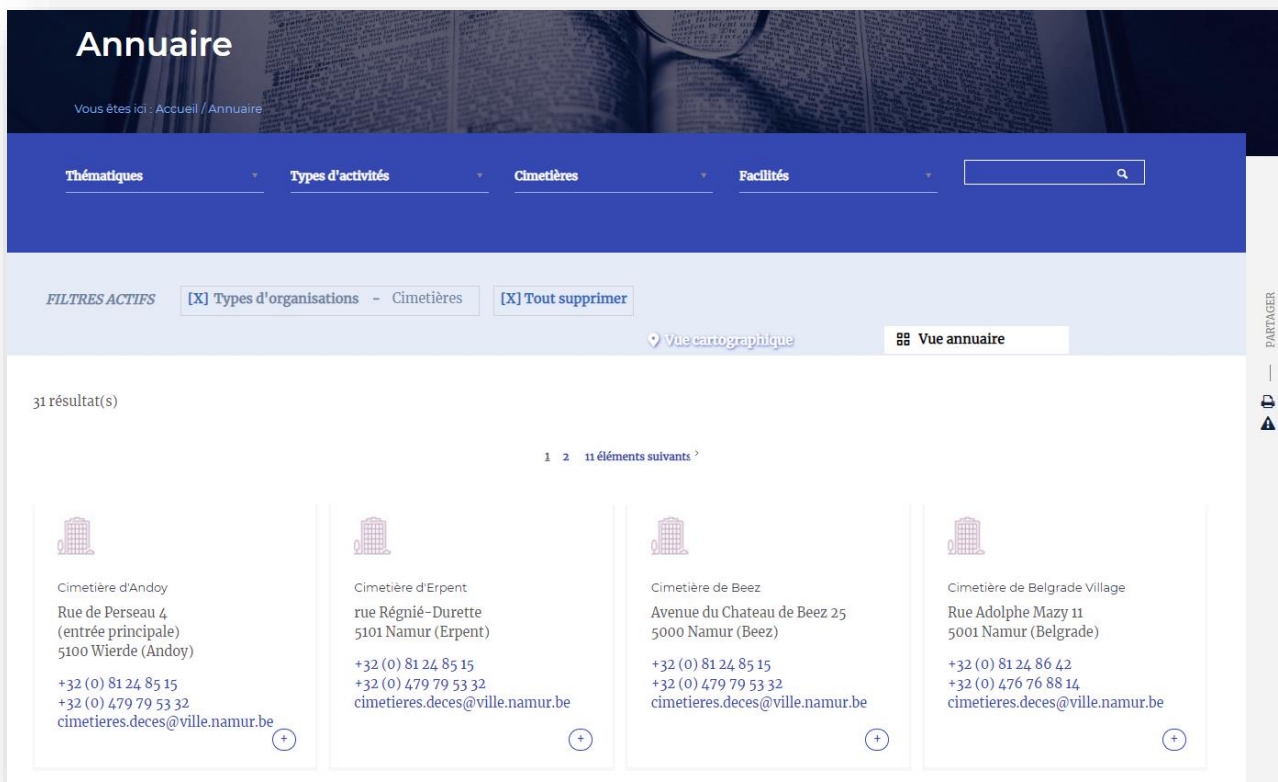
« Cimetière en ligne » : une version PC



« Cimetières mobile » : une version Mobile (tablette et smartphone)



2. Via l'annuaire du site de la Ville : <https://www.namur.be/fr/annuaire/cimetiere-de-la-plant>



Exemple : « Le cimetière de La Plante en ligne »

- ➔ Adresse, heures d'ouverture et contacts
- ➔ Un lien direct vers la cartographie du cimetière

Cimetière de La Plante

Vous êtes ici : Accueil / Annuaire / Cimetière de La Plante

[Chemin de la Caracole 4](#)
5000 Namur

cimetieres.deces@ville.namur.be

+32 (0) 81 24 86 46

+32 (0) 476 94 55 22

+32 (0) 81 24 86 47 (fax)

Les **cimetières** communaux sont ouverts au public 7/7j :

- Du 1er mars au 1er novembre de 8 à 18h
- Du 2 novembre à fin février de 8 à 17h

Durant la période de Toussaint, les travaux sont interdits du 29 octobre au 2 novembre inclus, sauf dérogations exceptionnelles.

[Cimetière de La Plante en ligne](#)

CONTENUS CORRÉLÉS
[Cartographie en ligne](#)



Comment exporter les données « Namur- Cimetières » ?

Via la plateforme Opendata de la Ville de Namur : <https://data.namur.be/>

Namur - Les 30 cimetières publics



En 2015, le Réseau Wallonie Nature a créé le label « Cimetière Nature » qui vise à encourager les communes à mettre en œuvre des projets de verdurisation de ses cimetières.

Cette végétalisation invite la nature à prendre place dans les cimetières de Wallonie. De cette façon, les communes participent à la densification du maillage écologique, au développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage tout en préservant la santé des citoyens et le respect de l'environnement. L'emploi des herbicides est banni de ces espaces. 3 niveaux de labellisation sont prévus : du niveau 1 au niveau 3, avec des critères de plus en plus exigeants.

La végétation doit être aussi variée que possible : présence de haies, de buissons, d'arbres, de plantes grimpantes, de prés de fauche, de pelouses naturelles, de plantes couvre-sols, ...

Des infrastructures d'accueil de la faune sauvage (hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, espaces d'hibernation pour hérissons, chiroptères, planches d'accueil pour nids d'hirondelles, ...) doivent être installées.

En matière de gestion des déchets, des conteneurs sélectifs et un compost doivent être présents dans le cimetière. Le personnel communal doit être sensibilisé à la gestion écologique des cimetières ou à la gestion différenciée.

Parmi les 30 cimetières communaux, 4 disposent du label « Cimetière Nature » de niveau 2 décerné par le Réseau Wallonie Nature. Il s'agit des cimetières communaux de Gelbressée, Marche-les-Dames, Lèves-sur-Meuse et La Plante.

14 cimetières disposent du label « Cimetière Nature » de niveau 1, il s'agit des cimetières communaux de Belgrade Village, Bouge, Champion, Cognelée, Dausoulx, Erpent, Loyers, Namur, Saint-Marc, Suarlée, Tempoux, Wartet, Wépion et Wierde

La végétalisation des cimetières se poursuit en 2020 avec ceux de Dave, Malonne et Naninne.

Date de dernier processing de la donnée : 25 oct. 2020

Nombre d'enregistrements : 30

Nombre de téléchargements : 28



Les jeux de données associés:

- Namur - Cimetières - Emplacements
- Namur - Cimetières - Fiches Etat civil
- Namur - Cimetières - Défunts
- Namur - Cimetières - Columbariums

Q Rechercher un cimetière sur la Commune de Namur

Végétalisation

30

Nombre de Cimetières publics
en ligne



Andoy

Rue du Perseau,4
5100 WIERDE
Végétalisé

Nbre Emplacements
345

[Lien vers Cimetières en ligne](#)



Beez

Avenue du Château de Beez,25
5000 BEEZ
Végétalisé

Nbre Emplacements
533

[Lien vers Cimetières en ligne](#)



Belgrade village

Rue Adolphe Mazy, 11
5001 BELGRADE
Végétalisé

Nbre Emplacements
1736

[Lien vers Cimetières en ligne](#)



Boninne

Rue de l'Eglise de Boninne,45
5021 BONINNE
Végétalisé

Nbre Emplacements
302

[Lien vers Cimetières en ligne](#)



Bouge

Rue de la Potesse,
5004 BOUGE
Végétalisé

Nbre Emplacements
1598

[Lien vers Cimetières en ligne](#)



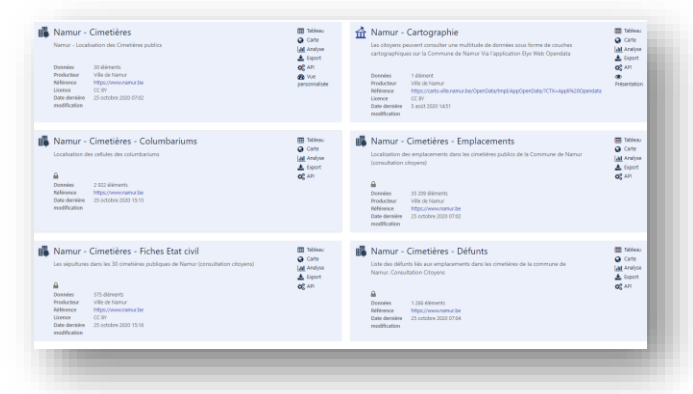
Bricqniot

Rue de Gembloux, 537
5002 SAINT-SERVAIS
Minéralisé ou partiellement végétalisé

Nbre Emplacements
2731

[Lien vers Cimetières en ligne](#)

Les jeux de données associés :



Filtre : « Cimetières.opendata »

- Namur – Cimetières - Emplacements
- Namur – Cimetières - Fiches Etat civil
- Namur – Cimetières - Défunts
- Namur – Cimetières – Columbariums
- Namur – Cimetières - Cartographie